

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)
ABONNEMENTS

1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Fr. 1 80 4 80 8 — 15 —
Etranger » 2 20 9 — 16 — 30 —
Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèques postaux n° 84.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITE
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse... 20 »
L'Etranger... 25 »
Réclames... 50 »
La ligne ou son espace.

Nouvelles du jour

Coup d'Etat en Ukraine.
La Chambre prussienne contre le suffrage universel.

Une dépêche de Berlin, d'hier, exposait le conflit qui s'est élevé en Ukraine entre le haut commandement allemand et le gouvernement de Kiev, au sujet des mesures que le premier a prises pour remettre en train le travail agricole et faire procéder, en particulier, aux semailles. On sait que les ordres donnés par l'autorité militaire allemande vont à l'encontre des mesures de socialisme agraire promulguées par le gouvernement ukrainien, qui avait ordonné le partage des terres. Comme ce bouleversement de la propriété a eu pour conséquence que le sol reste à peu près en jachère, les Allemands, qui veulent voir pousser du blé en Ukraine pour leurs besoins futurs, ont rendu à chacun ce qui lui appartenait. Les policiers de Kiev ont regimbé, sur quoi, hier, Berlin faisait part que, devant « ce retour de l'anarchie », le maréchal Eichhorn avait résolu « des mesures spéciales ».

On apprend, ce matin, l'effet de ces mesures : c'est le renversement de la Rada et du gouvernement ukrainien par les députés paysans, et la formation d'un nouveau cabinet dont le premier acte a été d'annoncer qu'il se placera sur le terrain du traité de paix de Brest-Litovsk. Cela veut dire qu'il y a maintenant, à Kiev, un gouvernement qui marchera la main dans la main avec l'autorité militaire allemande. Les beaux jours du socialisme sont finis en Ukraine ; plus que cela : ce pays d'imaginatifs, de poètes et de théoriciens, qui paraît manquer d'hommes d'action et d'organiseurs, tombera tout à fait sous la tutelle des Allemands.

La Chambre des députés de Prusse a refusé hier, comme on s'y attendait, le suffrage universel pur et simple et a voté le projet de sa commission, qui institue un système d'après lequel la capacité électorale est graduée selon l'âge, l'instruction et la condition sociale des citoyens. D'après ce projet, un citoyen prussien peut avoir le droit d'émettre jusqu'à sept suffrages. La majorité qui s'est prononcée pour ce système a été de 232 voix contre 183. Tous les conservateurs protestants, la majeure partie des catholiques et un fort groupe de nationaux-libéraux ont voté pour le projet de la commission ; tous les radicaux et les socialistes, un certain nombre de nationaux-libéraux et de catholiques ont donné leur voix au projet du gouvernement (suffrage universel pur et simple). La proposition intermédiaire d'un groupe de nationaux-libéraux instituant en principe le droit de suffrage égal pour tous, mais avec attribution d'une voix supplémentaire en faveur de catégories déterminées de personnes, n'a pas eu de succès.

Le gouvernement a annoncé qu'il attendra le résultat du débat en troisième lecture pour arrêter son attitude à l'égard de la Chambre ; il a menacé celle-ci de la dissoudre. Mais la majorité ne s'est pas émue. En cas de dissolution, les nouvelles élections ne pourraient pas avoir lieu avant la fin de la guerre. Les opposants au suffrage universel croient que, d'ici là, ils réussiront à convertir le gouvernement.

Le conseil national suprême de Lithuanie publie une déclaration disant que, tout en étant décidé à appeler un souverain à la tête du pays, il ne le choisira pas cependant dans les familles régnantes ou princières des pays belligérants et qu'il n'envisage que des candidatures de princes de maisons neutres.

La cabale des pangermanistes contre M. de Kühlmann, chef des affaires étrangères, devient nauséabonde. Un de leurs journaux a eu le triste courage de se faire l'écho d'une dénonciation de bas étage contre cet homme d'Etat. Un anonyme accuse M. de Kühlmann de s'être mêlé à de mauvaises compagnies à Bucarest, pendant les négociations avec la Roumanie. Le chancelier de l'empire a fait

aussitôt déferer le journal en question à la justice.

L'histoire dénatée par la feuille accusatrice se ramène à ceci : M. de Kühlmann, le comte Czernin et les autres membres de la mission ont assisté à une représentation, à l'occasion de laquelle une cantatrice débita, en l'honneur des diplomates, quelques strophes de circonstance qui leur valurent une ovation. A l'occasion d'une autre représentation théâtrale, donnée par une troupe allemande officiellement recommandée, M. de Kühlmann eut un entretien avec les artistes, à la suite d'un souper donné en l'honneur de ceux-ci, dans l'hôtel où il se trouvait.

Quand on voit à quelles extrémités se portent les animosités personnelles, dans des milieux qui passent pour être les mieux élevés, on trouve que, dans chaque pays, le bon peuple, qui supporte la part la plus lourde du sanglant fardeau de la guerre, est d'une sagesse qui mérite le prix Montyon.

Nous avons déjà dit une fois que la volonté nationale des provinces russes de Livonie, d'Esthonie et de Courlande demandant à l'Allemagne de leur donner un roi était d'une expression un peu suspecte. La Post de Munich livre, sur la Diète de l'une ou l'autre de ces provinces, une statistique qui justifie notre soupçon. D'après ce journal, la Diète de Livonie, d'Esthonie, de Riga et d'Oesel se compose de 58 membres, nommés par les assemblées locales. La noblesse a nommé 3 délégués allemands ; les propriétaires fonciers, 13 délégués allemands ; les communes rurales, 9 Esthoniens et 4 Lettains fonciers, 13 délégués allemands ; les Esthoniens, 5 Lettons ; l'université de Dorpat, 1 représentant allemand ; le territoire de Petchory, 1 Letton ; le clergé, 4 délégués allemands, 2 Esthoniens et 1 Letton.

On ne saurait s'étonner que, ainsi composée, la Diète sudite se soit adressée à Guillaume II.

Il est juste d'ajouter que les populations des provinces russes du Nord, ayant durement souffert de l'anarchie bolcheviste et craignant le pire, se sont assez facilement pliées aux désirs de ceux qui prétendent les représenter et qu'elles se sont ralliées à leur demande, parce qu'elle leur promettait le règne de l'ordre.

Durant la dernière session du Parlement italien, le député républicain Barzilai a déclaré, au sujet du désastre de Caporetto ou de l'isonzo, qu'il avait fait une enquête sérieuse parmi les généraux et les soldats et qu'il était arrivé à la conviction que la responsabilité du désastre ne pesait pas sur les troupes italiennes. « Ainsi, écrit l'Italia de Milan, a été enfin ruinée, d'une façon autorisée, une triste légende mise en circulation par des gens qui n'hésitent pas à jeter la honte sur notre héroïque armée uniquement pour faire retomber la responsabilité d'un désastre angoissant sur leurs adversaires politiques. »

On se souvient, en effet, que l'on avait violemment accusé les socialistes, et même les catholiques, d'avoir provoqué la défaite par leur prétendue propagande « défaitiste » au sein de l'armée.

M. Nitti, le ministre du Trésor italien, est aujourd'hui une des colonnes du gouvernement et un des meilleurs professeurs d'énergie du pays. Ses tournées oratoires ont un immense succès. M. Nitti allie une éloquence entraînante à une grande science économique. On aime surtout chez lui la franchise, qui ne dissimule pas les difficultés et les dangers de la guerre, mais qui, en même temps, prêche la sacrifice et la résignation. Son pessimisme devient ainsi optimiste. Ses discours impressionnent d'autant plus que M. Nitti a été d'abord hostile à la guerre et qu'il ne l'a acceptée que parce que, le vin étant tiré, il fallait le boire.

Dernièrement, il a convoqué les grands industriels et les banquiers italiens et leur a rappelé éloquentement leurs devoirs envers la patrie et les sacrifices qu'elle attend d'eux.

« L'Italie, a-t-il dit en terminant, est le premier pays qui ait envoyé au front les enfants de la classe de 1919. Nous appelons en ce moment sous les armes les enfants de la classe de 1920. Que sont nos sacrifices, nos soucis, nos tristesses à côté du courage de ces adolescents qui vont affronter la mort ? Qu'ils soient nos guides, notre refuge moral et notre force de résistance. »

Le gouvernement italien a voté sur le budget des cultes un crédit extraordinaire de 100,000 francs pour la restauration des églises endommagées par la guerre. Les journaux catholiques approuvent fort cette mesure, mais ils font remarquer que, dans un seul des diocèses de la Vénétie, il y a une cinquantaine d'églises vastes et monumentales que la guerre a détruites ou endommagées d'une façon irréparable et que l'allocation ne suffirait qu'à peine à la réparation d'un des édifices du culte.

Les Jésuites et la question de Chelm

Les Basler Nachrichten et, après elles, la Gazette de Lausanne ont publié, il y a quelques jours, la nouvelle sensationnelle que, si le pays de Chelm a été, par le traité de Brest-Litovsk, détaché du royaume de Pologne, pour être attribué à la future république ukrainienne, on le doit à Mgr Szeptycky et au Père Lédchowski. Général des Jésuites, actuellement en Suisse, qui auraient agi de toute leur influence auprès du gouvernement de Vienne.

La raison de cette opération problématique aurait été, selon l'informateur du journal badois, l'espoir du métropolitain grec, ainsi que de ses amis des Jésuites, de créer une forteresse catholique dans le futur Etat ukrainien et d'avoir, de cette façon, une porte ouverte pour se mêler de cet Etat, pour y créer une propagande catholique, soit en convertissant les populations au rite catholique romain, soit en tâchant d'opérer une union des Eglises, ainsi que cela avait été le cas en Pologne au XVI^{me} siècle.

La nouvelle, ainsi rédigée, présentait un certain air de vraisemblance ; aussi le démenti ultérieur des Basler Nachrichten ne parvint-il pas à détruire complètement tous les doutes que cette information, habilement lancée, avait fait naître dans les esprits des populations intéressées. Le fait est que les Jésuites sont connus dans l'histoire pour avoir, de tout temps, tâché de faire rentrer les schismatiques dans le giron de l'Eglise et pour s'être toujours efforcés de causer les Eglises dissidentes d'une façon globale.

Au XVI^{me} siècle déjà, lors des guerres des Polonais contre les Moscovites, Possévin, se laissant abuser par de fallacieuses promesses, ne s'était-il pas interposé comme médiateur entre les belligérants, le Grand-Duc de Moscou lui ayant fait entrevoir l'union possible des deux Eglises, au prix d'une paix honorable ?

Vers la fin du même siècle, en 1596, un autre Jésuite, le célèbre Pierre Skarga, amena le clergé schismatique des provinces ruthènes de la Pologne à s'unir à l'Eglise catholique et fonda ainsi le rite grec-uni ou catholique-grec, qui existe aux confins orientaux de la Galicie.

Le rite grec-uni ne diffère guère, dans son ensemble, du rite schismatique oriental. Aussi, sous la moindre pression du dehors, les populations catholiques-grecques passent-elles parfois au schisme sans même se rendre compte qu'elles changent ainsi de religion.

L'histoire nous en montre de nombreux exemples. C'est ainsi que, vers le milieu du XVII^{me} siècle, l'Ukraine entière retourna au schisme à la faveur du mouvement cosaque. Vers 1835, l'union fut abolie par un simple décret impérial sur tout le territoire de la Ruthénie et de la Russie Blanche. Cela fut fait presque sans effort, et, tandis que les populations de rite latin persévéraient dans leur religion, les uniates relâchèrent dans l'erreur, inconsciemment, à tel point que, à l'heure actuelle, peu nombreux sont ceux qui, parmi les descendants de ces anciens catholiques, se rappellent que leurs ancêtres, autrefois, professaient une autre religion.

Enfin, tout récemment, nous avons pu observer le peu de stabilité des convictions religieuses des populations catholiques-grecques, lors de l'invasion de la Galicie par les armées russes. La propagande schismatique, encouragée par les autorités russes d'occupation, y fit des progrès tout à fait alarmants ; des villages entiers passèrent à « l'orthodoxie ».

La seule région dans laquelle l'union ait montré quelque résistance a été le pays de Chelm

et la Podlachie, où, après l'insurrection polonaise de 1863, le gouvernement russe s'évertua vainement de faire revenir au schisme les nombreux uniates qui s'y trouvaient.

Ici l'élément national a joué un plus grand rôle que l'élément religieux. Les paysans de cette contrée, sont restés catholiques certainement parce qu'ils étaient attachés à leur culte, mais aussi parce qu'ils désiraient rester Polonais, envers et contre tous, et qu'ils identifiaient leur nationalité et leur religion. Par contre, les paysans ruthènes de Galicie orientale ont souvent passé au schisme, avant-encore l'occupation russe, car, pour eux, le schisme représentait la religion nationale par excellence, et que, de cette façon, en quittant le catholicisme, ils croyaient se rapprocher des sources mêmes de leur nationalité. Naturellement, dans cette circonstance, les roublards de la propagande schismatique en Galicie ont joué un rôle prépondérant. Mais nous devons aussi prendre en considération que toute propagande a besoin d'un certain fonds sur lequel elle puisse opérer, et que cette même propagande a échoué misérablement auprès des populations catholiques romaines des mêmes régions.

Les résultats de l'union gréco-latine furent très peu nombreux. Cette union ne produisit pas le rapprochement tant désiré de l'Eglise russe avec l'Eglise universelle ; tout au contraire, elle l'éloigna.

Est-ce à dire que la conversion des schismatiques au catholicisme est impossible ? Nullement. Seulement, la propagande catholique doit opérer directement ; elle doit tâcher de convertir les masses ignorantes, ainsi que cela fut le cas pour les païens de jadis, en supprimant toute influence religieuse du clergé schismatique, ainsi qu'on le fit jadis pour les païens. Le clergé schismatique ignare et vénaal, tel qu'il est actuellement, ne peut en aucune façon collaborer au rapprochement.

Les Jésuites le savent sans conteste. Dernièrement encore, ils ont constaté, en Russie Blanche, l'action dissolvante de la propagande catholique-grecque qui, en tâchant de convertir à son rite les catholiques aussi bien que les schismatiques, avait amené un désarroi complet dans les notions religieuses des populations. Ce sont justement les Jésuites qui viennent de constater ce fait ; aussi la nouvelle, démentie du reste, des Basler Nachrichten, nous semble dépourvue de tout fondement.

Nous devons souligner en tout cas que, telle qu'elle a été lancée, elle a tout l'air d'avoir été inventée purement et simplement pour nuire à la Compagnie de Jésus et porter atteinte aux intérêts mêmes de l'Eglise.

D' Prince Puzyna.

A l'Académie française

Deux élus : M. Barthou et Mgr Baudrillard

Trois élections destinées à pourvoir aux fauteuils actuellement vacants devaient avoir lieu, hier, jeudi, 2 mai. Il s'agissait de donner des successeurs à MM. Henri Roujon, Jules Lemaitre et le comte de Mun. Rappelons que, au fauteuil de M. H. Roujon se présentait M. Barthou ; à celui de M. J. Lemaitre, M. Henry Bordeaux et MM. Abel Hermant, du Plessy, Fauvel, Tancrède, Martel et Vigné d'Octon ; à celui du comte de Mun, Mgr Baudrillard, MM. Méthouard, Cunisset-Carnot et Gregh, S. Em. le cardinal Luçon ayant refusé d'être candidat et ayant souhaité le succès de Mgr Baudrillard.

M. Barthou et Mgr Baudrillard ont été élus. Le télégramme ne nous ayant transmis que ces deux noms, il faut croire que l'élection au fauteuil de M. Jules Lemaitre n'a pas abouti.

M. Louis Barthou est né à Oloron (Basses-Pyrénées), en 1862. Il est avocat et docteur en droit. Il fut secrétaire de la conférence des avocats de Paris, ancien rédacteur de l'Indépendant des Basses-Pyrénées. Il est entré à la Chambre en 1889 comme député de l'arrondissement d'Oloron et a toujours été réélu. Il a été ministre des travaux publics, de l'intérieur, de la justice, de l'instruction publique et des beaux-arts, président du conseil (1913). En cette dernière qualité, il présenta et fit voter la loi de trois ans. Il s'est, avec une activité infatigable, consacré à l'œuvre de la défense nationale, et son action sur l'esprit public a été grande.

Mgr Alfred Baudrillard, recteur de l'Institut catholique de Paris, est né à Paris, en 1859. Son grand-père maternel, M. Sylvestre de Sacy, rédacteur en chef du Journal des Débats, appartenait à l'Académie française ; son père était de l'Institut.

Mgr Baudrillard fit ses études à Louis-le-Grand, et fut, à l'Ecole normale, le condisciple de Jaurès et de Bergson. Il devint professeur au collège de Laval, puis au collège Stanislas.

En 1885, il décida de se faire prêtre et entra dans la congrégation de l'Oratoire. Il occupa ses grades théologiques à l'Institut catholique

de Paris ; il y succéda à Mgr Duchesne comme professeur d'histoire de l'Eglise.

Mgr Baudrillard composa un grand ouvrage sur Philippe V et la cour de France, auquel l'Académie décerna le prix Gobert et collabora à de nombreuses revues catholiques.

Il fut appelé à la tête de l'Institut catholique de Paris, il y a une dizaine d'années.

Loin de borner son activité à cette nouvelle occupation, Mgr Baudrillard continua, sur la plume et la parole, à défendre les deux causes qui sont les plus chères à son cœur, l'Eglise et la patrie.

Son élection à l'Académie française, en consacrant son talent, réjouira vivement les catholiques.

Lettre de Neuchâtel

(De notre correspondant.)

Les élections communales

Neuchâtel, 2 mai. Les électeurs neuchâtelois sont convoqués samedi et dimanche prochains, aux fins de réélire pour une nouvelle période de trois ans les autorités communales. Dans les campagnes, ce scrutin sera peu disputé et, vraisemblablement, ne changera pas grand-chose à la « géographie électorale » du canton. Dans les villes, par contre, la lutte promet d'être violente, à La Chaux-de-Fonds surtout, où les socialistes, exploitant sans scrupules le malaise causé par la guerre, parviendront peut-être à s'emparer de la majorité.

Ils n'en sont, du reste, pas éloignés. Le conseil général de La Chaux-de-Fonds qui va sortir de charge compte, en effet, 19 socialistes, contre 16 radicaux et 5 libéraux-conservateurs, formant ensemble le « bloc bourgeois ». On voit que les adversaires se tiennent de près et qu'il est impossible de rien pronostiquer avec certitude quant au résultat du scrutin. Ce qui est sûr, c'est qu'une victoire socialiste serait déplorable pour la laborieuse cité horlogère, nos maximalistes au petit pied ne cachant nullement leur désir de tenter la haute quelques « expériences sociales » imitées des bolcheviks.

Malgré leurs rodoronnements, les socialistes chaux-de-fonniers ne sont, d'ailleurs, pas si certains que ça du succès. Un petit fait récent le donne du moins à penser. Il a été décidé, du consentement des socialistes, que le conseil général de La Chaux-de-Fonds serait, dorénavant, composé de 41 membres au lieu de 40. Cette mesure est destinée à empêcher le retour d'embaras assez sérieux et d'incidents burlesques qui se sont produits il y a six ans. Les élections de 1912, en effet, n'avaient donné la majorité absolue à aucun groupe — 20 sièges revenant aux socialistes et les 20 autres aux « bourgeois ».

Radicaux et libéraux, réconciliés du coup, firent front contre l'ennemi commun et ce fut, dans cette assemblée divisée en deux parties égales, une lutte cocasse pour désigner le président du conseil général tout d'abord, les conseillers communaux et les membres des commissions ensuite. Chaque demi-conseil général, au grand complet, votait comme un seul homme pour ses candidats et l'on vit jusqu'à huit tours de scrutin successifs sans résultat. Il fallut plusieurs séances et de longs pourparlers pour arriver à une entente, fort boiteuse du reste. En 1915, les élections rendirent aux bourgeois tout juste la majorité absolue. Et c'est pour pas offrir une fois encore aux railleurs — il n'en manque pas dans les ateliers d'horlogers — le divertissement que je viens de dire que l'on a décidé que les conseillers généraux seraient désormais en nombre impair.

Au Locle, les partis bourgeois, bien que rudement attaqués aussi, semblent en assez bonne posture et ont plus de chance de garder la majorité. Le parti socialiste est, en effet, dans cette localité, moins fortement organisé qu'à La Chaux-de-Fonds et se partage entre les extrémistes de la nuance Naine-Graber et les modérés. Actuellement, le conseil général loclois est composé de 14 radicaux, 8 libéraux et 18 socialistes. Mais un nouveau groupement s'est formé, et, dimanche, quatre listes au lieu de trois se trouveront en présence : une radicale, de 19 ; une libérale, de 14 ; une socialiste, de 30 ; et une grutliënne, de 5.

À Neuchâtel, enfin, la situation apparaît toute différente. Les apôtres du chambardement ont peu d'influence dans cette ville paisible, fort amie du passé, et où l'élément ouvrier est le plus ferme soutien du parti libéral. Bien empêchés de précher la lutte de classe à des « prolétaires » qui n'envient point les bourgeois, les socialistes n'ont jamais réussi à s'installer ici. Ils occupent au conseil général 7 sièges seulement, contre 16 aux libéraux et 17 aux radicaux, et il n'est pas probable que les élections prochaines modifient beaucoup la composition de cette assemblée.

M.-G.

Nievergelt fusillé

Le recours en grâce du citoyen glaronnais Nievergelt, condamné à mort par la justice française pour espionnage, ayant été rejeté par le président Poincaré, Nievergelt a été fusillé hier matin, au Polygone de Vincennes, près Paris.

CHRONIQUE VAUDOISE

Les écoles catholiques de Lausanne An Grand Conseil

La presse radicale et libérale a enregistré, sans commentaires, le vote du Conseil communal de Lausanne refusant d'accorder la subvention annuelle sollicitée par le Conseil de paroisse du Valentin en faveur des écoles catholiques. Le sujet se prêtait néanmoins à d'intéressants développements de droit public que nous nous réservons de reprendre à l'occasion. Les lecteurs n'eussent en tout cas pas été fâchés d'apprendre comment il se fait que la Constitution autorise à Payerne ce qu'elle prohibe à Lausanne, pour ne pas sortir du canton. Le Grütli, organe socialiste romand, fondé par Aloys Fauquez et rédigé actuellement par le député Gavillet, a publié, à cet égard, dans son numéro du 26 avril, quelques réflexions fort judicieuses et inspirées par un esprit de solidarité et de tolérance qu'il n'est point fréquent de rencontrer. Après avoir constaté que la paroisse catholique de Lausanne a toujours entretenu des relations les plus courtoises avec les autorités, les autres confessions et la population en général, le Grütli s'exprime comme suit : « Il semble qu'il eût été de la dignité du Conseil de répondre favorablement à cette modeste requête. Dans les temps troublés où nous vivons, le devoir le plus pressant est de s'entraider les uns les autres. Pas n'était besoin de s'abriter derrière la Constitution, pour faire du Kulturkampf et refuser le secours sollicité. »

En réalité, les arguments tirés de la Constitution n'ont trompé personne et la remarque du Grütli ne fait que confirmer l'opinion des catholiques lausannois. L'attitude des jeunes radicaux et de leur organe en est, de son côté, une preuve éclatante. Ce parti se manifeste de plus en plus comme le refuge du sectarisme le plus étroit, à tous égards. Ajoutons qu'il y a lieu de ne pas confondre le Grütli, organe du parti Rapiu, avec le Droit du Peuple, journal de la Maison du Peuple, dépositaire de la pensée de Naine et consorts. En résumé, il ressort des débats du Conseil communal que les catholiques n'ont reçu un appui efficace ni à droite, ni à gauche. Il ne leur reste qu'à compter sur leurs propres forces organisées et disciplinées. On ne saurait être trop reconnaissants envers ceux qui nous ont fourni une démonstration aussi péremptoire de cette nécessité.

Le Grand Conseil se réunira en session ordinaire de printemps, lundi, 6 mai. Parmi les nombreux objets à son ordre du jour, signalons la discussion de la motion Suter, tendant à l'introduction du droit de suffrage féminin, en matière cantonale et communale, débats impatientement attendus par les associations féministes. En matière politique également, le Grand Conseil s'occupera de l'introduction de vote tacite. Il procédera, en outre, à un certain nombre de nominations constitutionnelles. Le Conseil d'Etat lui présentera son rapport annuel sur les affaires fédérales. Dans le domaine économique, notons la motion Failliez, relative à l'amélioration du crédit industriel et commercial dans le canton. A. J. R.

Les négociations germano-suisse

La conférence convoquée hier, à Berne, par le Département de l'économie publique, pour discuter l'accord économique avec l'Allemagne, comptait de nombreux représentants des associations les plus importantes de l'industrie et de l'économie nationales. La conférence a entendu d'abord un exposé des négociateurs suisses sur l'état des pourparlers en cours en ce qui concerne la possibilité de faire usage des charbons allemands pour le service d'exportation de produits industriels suisses.

Les représentants de diverses industries (machines, locomotives, produits chimiques, papier) ont émis leurs idées et desiderata. La situation semble des plus sérieuses pour de nombreuses industries ; elle exige, dit le communiqué officiel sur la conférence d'hier, un minutieux examen de l'avis suivant lequel il serait peut-être préférable d'écartier les conditions posées par l'Allemagne, dans le cas où celles-ci ne seraient pas sensiblement modifiées.

Les efforts du Conseil fédéral et des négociateurs suisses ont rencontré l'approbation unanime et la reconnaissance de la conférence, qui a exprimé l'espoir que les autorités et les négociateurs parviendront à trouver une solution satisfaisante.

Le procès d'espionnage de Berne

Hier matin ont commencé, devant le tribunal de la 3^e division, à Berne, sous la présidence du lieutenant-colonel Turber, les débats du procès d'espionnage Mongeol-Brüstein, dans lequel sont inculpées cinq personnes accusées de haute trahison et quinze personnes accusées d'espionnage en faveur de la France. L'accusation a été complétée sur plusieurs points.

Un nouvel accusé comparait en la personne de Paul Lugtinbilh, ancien ouvrier à Berne, qui, suivant l'acte d'accusation, s'était fait engager par Mongeol, par l'intermédiaire de Brüstein, pour aller en Allemagne, recueillir des renseignements. Lugtinbilh communiqua la chose au consulat d'Allemagne, à Berne, qui lui délivra un passeport pour l'Allemagne, où il se rendit pour dix jours et d'où il revint à Berne, avec des renseignements militaires rédigés avec le consentement des autorités allemandes. Ces renseignements furent envoyés à Mongeol, et Lugtinbilh toucha pour ce service la somme de 4000 fr.

Après la lecture de l'acte d'accusation, en français et en allemand, le grand-juge déclara

que, à teneur de l'article 65 du code pénal militaire, la cour avait décidé de lui ôter pour des raisons de neutralité et de sécurité publique. Seul le jugement sera rendu publiquement. Les débats ne pourront pas se terminer cette semaine ; le jugement sera rendu lundi ou mardi.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 1^{er} mai

Communiqué français du 1^{er} mai, à 3 h. de l'après-midi :

Au nord de l'Aire, une attaque allemande sur les organisations françaises dans la région de Thennes a échoué sous les feux français. D'autres tentatives allemandes, au nord de Chaumont, au nord-ouest de Reims, n'ont pas eu plus de succès.

De leur côté, les Français ont opéré divers coups de main dans les lignes ennemies, notamment vers Monchel, à l'ouest de Coney-le-Château, au nord de Pont-a-Mousson, et au Violu, et ont fait une vingtaine de prisonniers.

Communiqué allemand du 2 mai :

Sur le front de bataille, situation inchangée. Le combat d'artillerie s'est intensifié dans le secteur du nord de Kemmel.

Entre la Somme et la Luce, près de Montdidier, de Lassigny et de Nogon, il a repris. Sur le front de Lorraine, l'artillerie française a été active dans l'après-midi.

De petites poussées de l'ennemi ont été repoussées.

Journée du 2 mai

Communiqué français du 2 mai, à 11 h. du soir :

Assez grande activité des deux artilleries au nord et au sud de l'Aire. La nuit dernière, nos troupes ont réalisé une avance sensible dans le bois de Hangard.

Ce matin, nous avons effectué une opération de détail qui nous a permis d'enlever le bois de Baune, au sud-ouest de Mailly-Rainval, et de faire une trentaine de prisonniers, dont un officier. Nous avons capturé cinq mitrailleuses. Actions d'artillerie entre la forêt de Parroy et les Vosges.

Communiqué anglais du 2 mai, après midi :

Ce matin, de bonne heure, l'activité de l'artillerie ennemie s'est considérablement accrue dans le secteur de Villers-Bretonneux et aux environs de Merris. Il y a eu quelque activité dans le secteur d'Arras, de Lens et de Saint-Venant.

Aucune action d'infanterie.

Communiqué allemand d'hier soir, 2 mai :

Une tentative de coup de main faite par l'ennemi, ce matin, dans le voisinage d'Hébuterne, a été repoussée.

A part l'activité habituelle de l'artillerie de part et d'autre, rien à signaler.

Communiqué allemand d'hier soir, 2 mai :

Rien de nouveau sur les différents théâtres d'opérations.

Le ravitaillement de l'Allemagne

Berlin, 2 mai.

(Officiel) — Les puissances centrales ont conclu dernièrement des accords avec l'Ukraine pour la livraison de céréales, légumineuses, fourrages, semences, œufs et bétail de boucherie. D'après les télégrammes reçus de Kiev, près de 2 millions de quintaux de céréales et de fourrages, ont été mis à la disposition des puissances centrales, sur les places d'expédition de l'Ukraine. Une quantité appréciable a déjà franchi la frontière, au cours de ces derniers jours. 1200 wagons environ, chargés de denrées alimentaires de toutes sortes, ont déjà pénétré dans nos territoires. A Braïla, sont arrivés 30,000 quintaux métriques de céréales qui sont en route par chemin de fer vers l'Allemagne. Il se confirme donc que les mesures prises en vue d'assurer le ravitaillement des puissances centrales par l'Ukraine ont commencé à déployer leurs effets.

Les événements de Russie

La situation du gouvernement bolchéviste

Le correspondant particulier du Temps à Pétrograd télégraphie, à la date du 29 avril :

La situation du conseil des commissaires devient tous les jours plus difficile à la suite l'opposition croissante de la gauche et de la droite. L'opposition de gauche est composée de maximalistes intransigeants qui reprochent au gouvernement les concessions faites à la bourgeoisie. L'opposition de droite unit les éléments maximalistes qui demandent à renoncer aux expériences périlleuses et à inaugurer une politique conforme aux besoins positifs du pays. Il se dessine, en outre, une lutte pour le pouvoir entre le conseil des commissaires et le comité central des Soviets.

Les nouvelles de province témoignent que la lutte des partis s'accroît. Ainsi, une série de télégrammes de Voronje, Koursk, Novotcherkassk, Novgorod, la Crimée et la Sibérie annoncent que les Soviets maximalistes locaux ont été renversés par les éléments modérés. Par contre, là où la population avait élu des Soviets modérés, ceux-ci ont été dissous par la garde rouge.

Mais, nonobstant ces faits, nonobstant l'accord entre les cadets et les socialistes pour une campagne commune en faveur de la convocation d'une nouvelle Assemblée constituante, malgré tout cela, le gouvernement maximaliste reste encore maître de la situation. Comment

tant ce phénomène, les journaux l'expliquent par l'apathie des larges masses et le manque d'organisation des milieux d'opposition. Les organes de celle-ci avaient franchement que les partis d'opposition ne s'appuient pas sur les masses et rappellent « les généraux sans armées ». Le Dielo Naroda ne croit pas que l'accord entre les cadets et les socialistes modérés puisse donner des résultats positifs, et il fait comprendre que ce ne sont pas ces forces qui sauveront la Russie.

Surveillant avec une grande attention les milieux des ouvriers, des matelots et soldats, le conseil des commissaires s'efforce d'empêcher que les ouvriers ne tombent sous l'influence des socialistes modérés.

Non moins inquiétant est l'état d'esprit des échelons de matelots formés par Dybenko, dont un grand nombre combattent sur le front ukrainien et manifestent leur mécontentement de la rigoureuse discipline projetée par Trotsky. Le conseil des commissaires surveille également les fluctuations parmi les soldats de l'armée rouge, très surpris de la diminution de la soldate et de la rigoureuse discipline. Lors des dernières conférences des soldats maximalistes, les orateurs disaient que la paix n'avait donné aucun répit, et que de capituler devant l'Allemagne exclusivement pour sauver le pouvoir des Soviets était vraiment une chose insensée.

Reconnaissant l'impérieuse nécessité de former le plus vite possible une sérieuse force militaire, les milieux du Soviet hésitent encore sur quel genre d'armée il faut créer. Le commandant de l'armée maximaliste du front ukrainien, le colonel Mouraviev, déclare ouvertement que la formation d'une armée suivant les méthodes actuelles coûtera de l'argent qui ne donnera aucun résultat. Selon Mouraviev, il faut créer une armée régulière sur la base du service obligatoire universel ; cette armée doit être libre des influences politiques ; elle ne peut plus être employée pour réprimer les désordres intérieurs ; sa tâche unique doit être la défense de l'Etat russe.

Echos de partout

L'AVEU

Ceci se passait il y a longtemps, au mois au moins.

Les gares de Paris étaient encombrées de touristes qui se précipitaient vers les calmes campagnes du Sud ou de l'Ouest. Les voyageurs qui partent sont toujours fiévreux et émerveillés même s'ils sont en avance, ils se hâtent comme si le train voulait leur faire la farce de partir sans eux.

Dans le wagon où un monsieur s'est installé avec sa famille monte, au dernier moment, un voyageur placide et serein. Il reconnaît dans les occupants des amis ; on échange des congratulations et le père de famille va commencer un long discours pour légitimer son exode, mais le monsieur placide et serein l'interrompt aussitôt :

— Je ne sais pas ce que vous allez me dire... Mais je parle d'avance que je ne pars pas pour les mêmes raisons que vous.

L'autre proteste, tente de trouver des prétextes, évoque son amour des champs, montre sa famille un peu déprimée qui a besoin d'air.

— Oui ! j'ai gagné mon pain, cher ami ! répète le monsieur placide et serein. Et la preuve, c'est que je pars parce que j'ai peur !

Et, satisfait de voir des fronts rougir d'une honte patriotique, il se plonge dans une lecture.

MOI DE LA FIN

Dans un bar, quelque part en France : Un soldat anglais (à qui on vient de servir la tasse de thé qu'il a commandée). — Dites donc, mademoiselle, si c'est ça votre thé, donnez-moi du café ; et, si c'est le café, dormez-moi du thé.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Collision dans les eaux américaines

Une collision a eu lieu au large de la côte du Delaware, entre un croiseur et le vapeur côtier City of Athen. On annonce 74 morts. Le City of Athen avait un équipage de 135 hommes, dont 61 ont été sauvés. Le vapeur a sombré en sept minutes. Le croiseur n'est pas endommagé. Le plus grand nombre des survivants a sauté à la mer et a été recueilli par des chaloupes du croiseur.

SUISSE

Un vol au lycée de Lugano

On nous écrit de Lugano : Mercredi après midi, M. Chiesa, directeur du Lycée de Lugano, constatait la disparition d'une somme de 4,500 fr. qu'il avait placée dans un tiroir de son bureau, au palais des études. M. Chiesa avait reçu cet argent la veille, de la Caisse cantonale, pour régler les frais d'école d'avril. Jusqu'ici, on ne sait rien de l'auteur ou des auteurs du vol.

La vie économique

Le prix du pétrole

Le Département fédéral de l'économie publique a fixé les prix maxima pour le pétrole. Prix de vente par la section des marchandises aux marchands en gros : 78 fr. les 100 kilos ou 63 fr. 95 les 100 litres par livraison de 10,000 kilos au moins ; suppléments maxima admis pour la vente par les grossistes aux marchands au détail : 7 fr. 40 les 100 kilos ou 6 fr. 05 les 100 litres, tous frais compris ; prix maxima pour la vente au consommateur, 97 fr. 60 les 100 kilos ou 80 centimes le litre. Les gouvernements cantonaux sont autorisés à admettre, pour certaines contrées ou localités,

une élévation de prix pouvant aller jusqu'à 7 centimes le litre dans la mesure où cette augmentation est justifiée par les frais de transport. Les nouveaux prix maxima entrent en vigueur le 4 mai.

La Suisse et la guerre

Une conférence italo-allemande à Berne

Hier matin, 2 mai, a été ouverte par le président de la Confédération, au Palais du Parlement, à Berne, la conférence entre délégués du gouvernement allemand et du gouvernement suisse appelés à traiter de questions relatives aux prisonniers de guerre.

Les séances de la conférence sont présidées par le chef de la division pour la représentation des intérêts étrangers et pour l'armement au Département politique, M. Paul Dinichert, ministre plénipotentiaire. Le médecin en chef de la Croix-Rouge suisse, colonel Bohny, le médecin d'armée, colonel Hauser, et le major Edouard Favre, du service de l'armement, suivront également les travaux de la conférence. Le secrétariat de la conférence est composé de MM. Bally, Brunner et Fontanel, attachés au Département politique.

L'aviation allemand de Bâle

Communiqué du Bureau de la presse de l'Etat-major de l'armée :

Le 1^{er} mai 1918, à 6 h. 30 du soir, un avion allemand, venant d'Alsace, a survolé la frontière, près d'Alschwiller, et passant au-dessus de Bâle, s'est avancé jusque vers Schwyz, où il vint pour venir atterrir près de l'arsenal de Bâle. Au moment d'atterrir l'appareil capota et fut endommagé. L'aviateur, un lieutenant de réserve, a été mis en sûreté, l'avion a essuyé le feu de plusieurs postes suisses.

FRIBOURG

Pour nos soldats et leurs familles

Un nouvel appel est adressé à la population suisse en faveur de ses soldats, de ceux d'entre eux surtout et de leurs familles que les multiples mobilisations ont cruellement éprouvés dans leur situation économique. Les secours officiels et l'assurance militaire ne suffisent plus aux besoins. L'entraide qu'ont apportée tant d'œuvres ou de sociétés d'utilité publique est bientôt à bout de ressources. Et la guerre se prolonge, obligeant la Suisse à garder ses troupes sous les armes, désorganisant le travail national, accroissant la gêne et la misère dans de nombreux foyers de défenseurs de la patrie. En présence de cette situation, de bons patriotes se sont émus et se sont donné comme tâche de venir rappeler au peuple tout ce qu'il doit à son armée et combien pressant est le devoir de la reconnaissance et de la charité qui nous incombe à l'égard de nos soldats.

Ce sont les pensées qu'a exposées hier après midi, dans la salle du Grand Conseil, M. le conseiller d'Etat Vonderweid, directeur militaire, aux trente personnes invitées à collaborer, chez nous, à l'organisation du service des œuvres sociales de l'armée. Il y avait, là, un certain nombre de dames, (MM. les colonels Reynold, Romain Weck, Weissenbach et Roger Diebach, MM. les capitaines-amonneurs Zerkinden et Weber, ainsi que plusieurs autres officiers.

M. le conseiller d'Etat Vonderweid, qui présidait, ayant défini le but de la réunion et les grandes lignes de l'œuvre à entreprendre, donna la parole à M. le capitaine Wirz, de l'Etat-major général, qui exposa succinctement l'activité des œuvres existantes en faveur du soldat et le projet d'un « Don national ».

Le conférencier cita en premier lieu la Croix-Rouge, qui a réuni jusqu'ici, pour la troupe, deux millions en argent et 600,000 pièces de sous-vêtements. Il souligna ensuite l'utilité pratique de ces lessives de guerre à Neuchâtel, Lausanne, Berne, Bâle, Zurich et Saint-Gall. Il n'oublia pas la Croix-Blanche et les cent vingt-cinq Foyers du soldat. Puis il en vint aux œuvres plus particulièrement destinées à secourir les familles des soldats, au Don national des femmes suisses, au Fonds pour les victimes de la guerre. Il rendit hommage aux femmes de cœur et aux hommes de dévouement qui furent les initiateurs de ces croisades de charité sans autre but que de mettre nos miliciens et leurs foyers à l'abri du besoin. Mais hélas ! les innombrables misères soulagées ont presque tari les sources de la générosité confédérale. On aura une idée de la diversité de ces misères, si l'on songe que le canton de Fribourg a retiré du Don national des femmes suisses une somme de 36,000 fr., soit plus du double de ce qu'y avait produit la collecte. Pour Noël 1917, sous les auspices de la section de Fribourg de la Société d'utilité publique, plus de 13,000 fr. étaient recueillis à destination des soldats fribourgeois, sans compter 600 pièces de sous-vêtements. En passant, le capitaine Wirz releva encore l'existence des fonds de secours du régiment.

Il faut cependant, à côté et au-dessus de ces œuvres excellentes, au moment où l'on va peut-être demander davantage encore de notre armée, établir un organe central et nouveau, pour unifier et intensifier tout à la fois la propagande charitable en faveur des soldats. C'est le but du « service des œuvres sociales » de l'Etat-major, fondé au début de 1918, et c'est pour répondre à ce but, pour étendre et pour compléter à la fois l'action patriotique des œuvres militaires que s'organise le « don national suisse pour nos soldats et leurs familles ». Le conférencier de l'Etat-major indiqua brièvement encore la tâche à suivre pour arriver au meilleur résultat. Il préconisa une collecte à domicile dans tout le pays ; des concerts, conférences ou représentations en faveur de la troupe ; enfin, une journée de l'armée, avec vente de médailles et de cartes commémoratives.

En terminant son éloquent plaidoyer, le capitaine Wirz tient à donner l'assurance que rien ne sera changé dans l'esprit vraiment national et confédéral qui a présidé jusqu'à l'attribution des secours aux soldats et à leurs familles. Les œuvres qui ont été déjà tant de bien, par exemple les caisses de secours des régiments, conserveront la plus large autonomie possible. La discussion qui a suivi l'intéressant exposé du représentant de l'Etat-major a porté surtout sur le dernier point.

En terminant son éloquent plaidoyer, le capitaine Wirz tient à donner l'assurance que rien ne sera changé dans l'esprit vraiment national et confédéral qui a présidé jusqu'à l'attribution des secours aux soldats et à leurs familles. Les œuvres qui ont été déjà tant de bien, par exemple les caisses de secours des régiments, conserveront la plus large autonomie possible.

La discussion qui a suivi l'intéressant exposé du représentant de l'Etat-major a porté surtout sur le dernier point. M. le chanoine Waber, capitaine-ammonier du 7^e régiment, a expliqué le fonctionnement des fonds de secours régimentaires et rappelle qu'il existe encore un stock de 600,000 fr. du 7^e régiment dont on pourrait tirer parti à l'occasion de la prochaine tournée de l'armée.

M. le lieutenant-colonel Dietsch, tout en rendant hommage à la générosité confédérale qui a permis de verser aux soldats fribourgeois beaucoup plus que notre canton n'a fourni au diverses œuvres de secours, défend chaleureusement le principe de l'autonomie de ces dernières. Il propose qu'il soit versé aux unités de troupes une part du produit de la future collecte nationale ; cette part pourrait être, par exemple, de 250 fr. par compagnie.

M. le professeur Zerkinden, capitaine-ammonier du 10^e régiment, insiste sur les avantages de tous ordres d'une caisse de bataillon bien alimentée et jouissant d'une certaine latitude administrative.

Le capitaine Wirz tient à donner à MM. Dietsch et Zerkinden les assurances les plus chaleureuses quant à la sauvegarde de l'autonomie des fonds existants dans les unités. Il ajoute que les sommes réunies seront réparties par un conseil dont feront partie des représentants de tous les cantons, des officiers, en même temps que de simples soldats.

Sur ces bonnes paroles, l'assemblée entend diverses propositions concernant la constitution du comité cantonal fribourgeois et des comités de district qui seront chargés d'organiser la collecte et la journée de l'armée.

Dores et déjà, ces comités doivent pouvoir compter sur les concours dévoués et empressés de tous les amis du soldat, de tous les patriotes, hommes et femmes, qui savent que ce concours et ce dévouement ne sont qu'une bien infime parcelle de la reconnaissance que nous devons à ceux qui sont de temps en temps de la patrie.

M. l'abbé de Saint-André

On annonce la mort, sur le front français, de M. l'abbé de Saint-André, ancien élève de l'université de Fribourg. M. l'abbé de Saint-André était professeur au Petit Séminaire de Blois (Loir-et-Cher) ; il avait été réformé, puis pris pour le service armé, en août 1917, et versé peu après dans les unités combattantes, au 113^e.

M. l'abbé de Saint-André avait apporté, avec son incorporation, une collaboration très active à l'« Ame française », journal hebdomadaire, créé par un groupe de catholiques sociaux français. Voici ce que ce journal dit de lui :

« Nous perdons en lui un collaborateur précieux, ami sûr et ouvrier de la première heure, clairvoyant, modeste et tenace, réunissant les plus rares qualités d'esprit et de cœur. Nous espérons conserver bientôt à sa mémoire un notice étendue ; nous pourrions alors rendre pleinement hommage à son activité sociale. »

Funiculaire Neuvville-Saint-Pierre

Le 30 avril a eu lieu, sous la présidence de M. Brulhart, conseiller communal, la réunion des actionnaires du funiculaire Neuvville-Saint-Pierre. Cent quarante et une actions étaient représentées. L'assemblée a d'abord pris connaissance des comptes pour l'année 1917, soit le dix-neuvième exercice d'exploitation.

Les recettes sont les suivantes : Abonnements annuels, 35 fr. ; abonnements mensuels, 1011 fr. ; abonnements de 100 courses, 442 fr. 50 ; courses à 10 centimes, 13,166 fr. 20 cent ; trafic postal, 430 fr. ; distributeurs automatiques, 68 fr. 80. Total des recettes, 16,153 francs 50 (14,127 fr. 95 en 1916).

Les dépenses d'exploitation de 1917 peuvent être considérées comme un minimum. Elles se sont élevées à 10,334 fr. 02 ; tandis que, en 1916, on il y avait eu des frais extraordinaires de réfections et de révision, elles avaient été de 12,127 fr. 25 cent.

Les salaires du personnel, qui ont été augmentés par voie d'allocation pour le rachat de la vie, ont exigé, en 1917, 7903 fr. 90 (7,382 fr. 05 en 1916).

Sur la proposition des réviseurs, les comptes ont été approuvés et les propositions du conseil d'administration acceptées.

Après le paiement des intérêts des obligations, le versement réglementaire au fonds de renouvellement, l'amortissement de 1000 fr. du capital-obligations et la reconstitution du fonds de réserve à 2000 fr. par un versement de 300 fr., il reste, au compte de profits et pertes, un solde disponible de 2941 fr. 75.

Cette somme permet de distribuer un dividende plus élevé que les dernières années. L'assemblée n'a toutefois pas voulu dépasser le 2 %, ce qui représente une somme de 1800 fr.

Il reste ainsi la somme importante de 1141 fr. 75 cent, qui permettra de maintenir, pour l'année 1918, un dividende de 2 %.

L'emprunt par obligations, qui était de 35,000 francs, est réduit à ce jour à 20,000 fr. Le tractanda de l'assemblée du 30 avril prévoyait la nomination de deux membres du conseil d'administration, en remplacement de M. Wullerel, préfet, décédé, et de M. Weck, ingénieur, dont les fonctions étaient échues. A cette occasion, M. le président Brulhart a rappelé la mémoire de M. Wullerel, qui avait fait

Dernière Heure

L'offensive allemande

Commentaire français

Paris, 3 mai.

(Havas.) — La journée a été calme sur le front des Flandres. Après leur sanglant échec de lundi au mont Kemmel, les Allemands devaient reconstruire leurs unités décimées et attendre l'arrivée des renforts qui combleront les vides effroyables creusés dans leurs rangs. Ce travail de regroupement, auquel ils doivent procéder actuellement, est sans doute la cause du temps d'arrêt marqué dans l'offensive au nord de la Lys.

Le seul effort de l'ennemi, dans la journée, a porté dans la Somme, où une attaque locale dans la région de Thiennes, au nord de l'Avre, a échoué complètement.

Au contraire, l'infanterie française a réalisé quelques opérations heureuses. Elle a délogé presque complètement les Allemands du bois de Haugard et repris un autre bois, au sud de Mailly-Rameval.

Ces progrès locaux, outre l'importance qu'ils présentent en nous permettant d'améliorer sensiblement le dessin de notre ligne, attestent encore le mordant de nos troupes et sont d'un bon augure pour l'avenir.

Commentaire allemand

Berlin, 3 mai.

(Wolff.) — Le 1^{er} mai, l'activité de l'artillerie ennemie a sensiblement augmenté depuis midi, contre le front au nord du village de Kemmel, jusqu'à l'ouest de Dranoutre.

Les rassemblements et des mouvements de troupes ont été pris efficacement sous les feux de destruction allemands.

Le commandement allemand a l'initiative et la liberté d'opérations. Il lui est indifférent que sa ligne soit avancée de quelques centaines ou quelques milliers de mètres.

Par contre, les Anglais et les Français doivent craindre, à chaque attaque allemande, de perdre les positions réalisées par un travail fébrile.

Leur armée d'opérations, qui était destinée à une contre-attaque uniforme et puissante, doit se saigner par divisions et par bataillons, dans des combats locaux, aussi bien en Flandre que devant Amiens, ainsi que sur l'Avre et l'Oise.

Ainsi, le commandement allemand a déjà réalisé l'arrêt de la masse principale des armées ennemies devant le front choisi.

Le conseil de guerre des Alliés

Paris, 3 mai.

Le Conseil supérieur de la guerre interallié s'est réuni à Abbeville, sous la présidence de M. Clemenceau. La conférence a duré deux jours.

Toutes les questions militaires actuelles ont été examinées et résolues en plein accord.

L'aviation anglaise

Londres, 3 mai.

(Havas.) — Communiqué britannique de l'aviation : Le temps continue à être défavorable. Seules les reconnaissances à courte distance ont été possibles. Nos avions ont été exécutés à très faible hauteur et ont lancé des bombes. Tous nos appareils sont rentrés.

Le 2 mai, une tonne de bombes a été jetée sur la gare et les voies de garage de Thionville. On en a vu éclater sur les usines de Karlsruhe, où un incendie s'est déclaré. Plusieurs ont été également sur la caserne, la gare et les voies de garage. Tous nos appareils sont rentrés.

Les torpillages

Berlin, 3 mai.

(Officiel.) — Sur le théâtre septentrional de la guerre, 19 mille tonnes brutes ont été à nouveau détruites. Deux vapeurs ont été torpillés dans le canal de la Manche, bien que fortement escortés, en particulier le vapeur anglais *Knight Templar*, de 7175 tonnes brutes, et le *shoener anglais Wilson*.

Le schah de Perse

Washington, 3 mai.

(Reuter.) — Le schah de Perse a souscrit 100 mille dollars à l'emprunt de la Liberté de l'Amérique, par l'intermédiaire du ministre des Etats-Unis à Téhéran.

La guerre en Afrique

Londres, 3 mai.

Communiqué de l'Est-Africa : L'avance de nos colonnes de la côte s'est poursuivie, depuis le 27 avril sur un terrain des plus difficiles, couvert d'épaisses broussailles, de bambous et de marais.

Un de nos détachements, qui avait rattrapé l'arrière-garde ennemie opérant sa retraite de Mvula sur Naungo, a capturé un important convoi ennemi, avec de grandes quantités d'approvisionnements, ainsi qu'une réserve entière de munitions.

Nos patrouilles d'infanterie montées s'emparèrent d'un poste ennemi, dans lequel se trouvaient réunis un grand nombre d'indigènes que l'ennemi employait de force comme courtiers. Ces gens ont été remis en liberté et Pentrepôt d'approvisionnements brûlé.

La durée de la guerre

Londres, 3 mai.

(Reuter.) — Au cours d'un discours prononcé hier, le général Robertson, ex-chef de l'état-major général, a dit :

« Il est vraisemblable que la guerre durera encore longtemps. Combien de temps, aucun homme sensé n'oserait l'évaluer. Une des raisons pour lesquelles la guerre n'a pas depuis longtemps cessé, c'est que, quand elle a commencé, nous n'étions pas préparés à la faire, tandis que, pendant de nombreuses années, l'en-

nemi s'y était préparé. Aujourd'hui, nous payons ce manque de préparation, qui dans le temps passé, causa la banqueroute ou la ruine d'autres pays. Mais nous n'avons nullement l'intention de nous ruiner ou de faire banqueroute. Nous savons que tout homme et toute femme doués d'esprit sont, dans l'empire britannique, bien décidés à mener la guerre à bonne fin. »

Trafic délictueux

Paris, 3 mai.

(Havas.) — Le juge d'instruction Bonin procède à une enquête sur le trafic de perles pratiqué à Paris par des courtiers et joailliers avec la Suisse, pour le compte de l'Allemagne.

Dix-huit perquisitions ont déjà été opérées chez des bijoutiers et des marchands de pierres précieuses. Cinq nouvelles perquisitions ont été faites, jeudi, chez des commerçants dont la comptabilité a été saisie.

Le comte Czernin bourgeois de Vienne

Vienne, 3 mai.

(B. C. V.) — Le conseil municipal a adopté, à une grande majorité, une proposition tendant à accorder la bourgeoisie d'honneur de la ville de Vienne à l'ancien ministre des affaires étrangères, comte Czernin.

La défense du clergé italien

Rome, 3 mai.

L'*Osservatore Romano* annonce que l'Association nationale pour la défense du clergé a définitivement constitué son comité, comme suit :

Président, le cardinal Maffei, archevêque de Pise; vice-présidents, M. l'abbé Orlandi, curé de la cathédrale de Sienne, et M. l'abbé Biagi; chanoine de la cathédrale de Sienne; caissier, M. l'abbé Pucci, de Sienne. Le conseil est composé de M. l'abbé Condo, de Turin, M. l'abbé Carretti, de Bologne, M. le curé Mustilli, de Bergame, et de R. P. Pechenino, de Pise.

L'évêque de Laybach

Rome, 3 mai.

(Stefani.) — A propos du bruit que le nonce à Vienne aurait ouvert un procès ecclésiastique contre l'évêque de Laybach, pour son agitation yougo-slave, le *Corriere d'Italia* dit que le Vatican, apprenant ce bruit, a télégraphié au nonce, lui demandant des renseignements.

Le journal apprend que le nonce a répondu en donnant le plus complet démenti à ces informations tendancieuses, affirmant qu'elles sont dénuées de tout fondement.

Les Tchèques bouddent

Vienne, 3 mai.

(B. C. V.) — L'Union tchèque a adressé au président de la Chambre une lettre déclarant refuser de participer à la réunion de vendredi des chefs de parti, et protestant contre un nouveau renvoi éventuel de l'assemblée plénière de la Chambre des députés.

SUISSE

Chemins de fer fédéraux

Berne, 3 mai.

Dans sa séance de ce matin le conseil d'administration des C. F. F. a approuvé les marchés conclus avec les maisons Brown, Boveri et Cie, à Baden, et les ateliers de construction d'Oerlikon pour la fourniture de transformateurs destinés à l'électrification des lignes Brigue-Sion et Scherz-Jegensterne.

Il a également approuvé le contrat passé avec l'entreprise Baumann et Cie à Wädenswil, pour la construction de la galerie d'aménagement du château d'eau et de la chambre des appareils de l'usine hydro-électrique de Riton, élevée à 1413-800 fr., de même que les marchés avec les sociétés des câbles électriques de Cortaillod, de Cossonay et de Brouge, pour la fourniture des câbles électriques destinés à l'électrification de la ligne du Gothard.

Enfin, il a ratifié la nomination de M. Paul Toggweiler aux fonctions de chef de service du contentieux, à la Direction générale.

Bagarre au Tessin

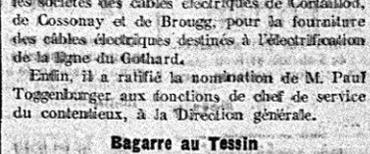
Lugano, 3 mai.

Au sujet du 1^{er} mai, il se confirme que malgré les nombreuses réunions organisées par les socialistes, dans plusieurs centres du Tessin, tout s'est passé tranquillement, excepté, d'après le *Popolo e Liberté*, à Bodio, où, le soir, à 11 h., il y a eu une bagarre. Trois coups de revolver ont été échangés, mais il n'y a pas eu de blessé. La police a arrêté les auteurs du désordre.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

DU 3 MAI

BAROMÈTRE	
Avril	Mai
27	28
29	30
1 ^{er}	2
3	



TEMPES PROBABLE

Zurich, 3 mai, midi.

Quelques nuages. Assez chaud. Tendances aux orages.

partie du conseil d'administration du fribourgeois depuis la fondation de la Société. L'assemblée s'est levée en l'honneur de cet homme de bien.

M. Weck, ingénieur, ayant été confirmé, M. Schuh, juge cantonal, fut élu membre du conseil. MM. Schmidlin et Bertrand Reyff furent nommés réviseurs des comptes.

Des remerciements furent finalement votés à MM. Blancpain pour le désintéressement avec lequel ils travaillent à la prospérité de la Société.

Aux amis de Mgr Savoy

La Société des abstinentes catholiques « Alexandra » fera dire une messe, dimanche, 5 mai, à 7 heures, à l'église des RR. PP. Cordeliers (autel Saint-Joseph), à la mémoire de Mgr Savoy, fondateur de la Ligue de la Croix.

Heures de fermeture des magasins

Ensuite de la décision prise par le Conseil fédéral, le Conseil d'Etat du canton de Fribourg a ordonné, par arrêté du 19 avril, le maintien des heures de fermeture des magasins en vigueur l'hiver dernier. Tous les magasins fermeront le soir, à 7 h., sauf le samedi et les veilles de fêtes où ils fermeront à 8 h. Sont exceptés les magasins des coiffeurs, coiffeuses et pharmaciens. Le dimanche, tous les magasins continueront à être fermés, sauf les confiseries, qui, par contre, seront fermées le mardi. Seuls, les commerces de denrées alimentaires de première nécessité pourront obtenir l'autorisation d'une ou deux heures d'ouverture.

Les décisions prises par nos autorités sont en pleine harmonie avec celles qui ont été prises à l'unanimité par l'assemblée du 18 mars, convoquée par la Société des négociants et industriels de la ville de Fribourg et qui comptait des représentants de toutes les branches de notre commerce local.

Représentation théâtrale

La *Nollthonia*, section des Etudiants suisses du collège Saint-Michel, n'a pas pu donner à carnaval, comme elle en avait l'habitude, ses représentations théâtrales annuelles. Les longues vacances scolaires de cet hiver l'en ont empêchée. Toutefois, elle présentera, dimanche, au théâtre de Fribourg, deux pièces dont la réputation n'est plus à faire. C'est d'abord le *Poignard*, un drame en un acte de M. Botre, le chansonnier français bien connu à Fribourg. Ce petit drame, très émouvant, se passe à Paris, au temps du ministre Richelieu, qui réprima d'une main de fer les duels et les conspirations très en vogue sous le règne de Louis XIII. C'est comme *duelliste* et *conspirateur* que le marquis de Laversac, le sympathique héros de cette pièce, se trouve enfermé dans la prison du Petit-Château.

La pièce de résistance est la *Cagnotte*, le chef-d'œuvre de Labiche qui, entre 1850 et 1870, fit rire tout Paris et toute la France. Ses vaudevilles, ses chefs-d'œuvre du genre, sont remplis de situations drôles, d'inventions cocasses, de bons mots assaisonnés d'un grain de bon sens. Ce qui fait le charme de Labiche, c'est sa verve endiablée, la finesse de ses traits d'esprit, qui n'ont jamais rien de bas ni de cruel. Il moralise discrètement, presque sans en avoir l'air. Il fait surtout rire, d'une rire inextinguible, d'un rire franc et honnête. Comme tableau de mœurs, rien n'est plus joli que cette soirée sous la lampe, en province, qui fait le premier acte de la *Cagnotte*.

Les jeunes acteurs du Collège ont pris eux-mêmes un vif plaisir à étudier cette pièce, qui a toujours remporté un grand succès. Malgré la saison avancée, ils espèrent, vendredi, dimanche prochain, le public nombreux et sympathique qui, si souvent déjà, les a encouragés et ne leur a pas ménagé ses applaudissements.

La *Cagnotte* ne sera jouée que deux fois, les 5 et 12 mai.

Vente du foin et du regain

Communiqué de l'Office cantonal de ravitaillement en fourrages :

Vu les nombreuses demandes d'achats de fourrage dont nous sommes assaillis par le fait de la pénurie de foin, nous invitons les agriculteurs qui pourraient disposer de fourrage à bien vouloir nous le faire connaître afin que nous puissions procéder à une équitable répartition. Il est à noter qu'aucune autorisation de sortie de fourrage hors du canton ne sera délivrée ce printemps.

Approvisionnement en pommes de terre

Communiqué de l'Office cantonal pour le ravitaillement en pommes de terre :

Dès que la plantation des pommes de terre sera terminée, les agriculteurs qui ont encore des pommes de terre de semences disponibles sont invités à les annoncer auprès de l'Office cantonal pour le ravitaillement, à Fribourg, et cela par l'intermédiaire des conseils communaux.

L'arrêté du Conseil fédéral du 2 mars 1918, fixe les prix maxima suivants pour les pommes de terre :

28 fr. les 100 kg. pour les sortes hâtives, les couronnes impériales et des reines de mai ; 25 fr. les 100 kg. pour les sortes provenant de champs soumis au contrôle des Etablissements fédéraux d'essai et de contrôle de Lausanne et d'Orlikon ; 22 fr. les 100 kg. pour toutes les autres sortes de semences ; 20 fr. les 100 kg. pour les pommes de terre de table.

Les communes peuvent facturer 1 fr. en plus par 100 kg. pour frais de courtoisie. Les frais de transport, de la gare expéditrice à la station destinataire, sont à la charge de l'acheteur. Les agriculteurs ont tout intérêt à livrer dès maintenant leur surplus en pommes de terre, car, à partir du 16 mai, toutes les pommes de terre se vendront au prix uniforme de 18 fr. les 100 kg.

Il est encore rappelé aux autorités commu-

nales qu'elles ont l'obligation de se préoccuper très minutieusement de l'emploi des pommes de terre, soit pour assurer des cultures supplémentaires imposées, soit pour remettre les quantités disponibles à la disposition de l'Office cantonal de ravitaillement.

L'extension de la culture des pommes de terre s'impose et doit être vivement recommandée en présence de l'aggravation de notre situation.

Lait de consommation

Pour se conformer à la décision du Département suisse de l'économie publique du 22 avril, le service de ravitaillement informe le public de la ville de Fribourg que, s'il veut obtenir, pendant le mois mai, du lait à 35 centimes le litre, il doit se présenter à la Laiterie centrale, Avenue de la Tour-Henri, dans l'ordre suivant : le mardi 7 mai, les personnes dont les noms de famille commencent par les lettres A, B, C, D, E ; le mercredi 8, les personnes dont les noms de famille commencent par les lettres F, G, H, J, K, L ; de jeudi 8, les personnes dont les noms de famille commencent par les lettres M, N, O, P ; le vendredi 10, les personnes dont les noms de famille commencent par les lettres Q, R, S, T, U, V, W, X, Y et Z.

La ration de lait, pour toutes les personnes adultes et en bonne santé, est fixée, jusqu'à nouvel avis, à 5 décilitres par jour et par personnes nourries régulièrement dans le ménage.

Les enfants au-dessous de 15 ans et les personnes âgées de plus de 60 ans ont droit à une ration journalière allant jusqu'à un litre par personne.

La population touchera, à la Laiterie centrale, des coupons correspondant à la quantité de litres de lait à laquelle elle a droit tout le mois de mai. Ainsi, une famille composée du père, de la mère et de quatre enfants au-dessous de 15 ans, recevra 31 coupons de 4 centimes pour les parents et 124 coupons de 4 centimes pour les enfants, soit au total 155 coupons pour le mois de mai. En recevant son lait, matin et soir, la ménagère le paye à raison de 35 centimes le litre et, pour chaque litre, elle remet à son fournisseur un ticket de 4 centimes.

Pour tout titre de lait touché en plus de la ration fédérale, il faudra payer 39 centimes.

Ce mode de procéder est transitoire. Pour le mois de juin et les suivants, les coupons de lait seront remis à domicile, en même temps que la carte de pain et de graisse, par les soins de la gendarmerie.

Des familles qui bénéficient actuellement du pain et du lait à prix réduit n'ont pas à se présenter à la Laiterie pour y toucher les coupons ; elles recevront les mêmes quantités de lait que par le passé et au même prix, en servant du canal du lait qui est en leur possession.

La viande rare

La rareté du bétail de boucherie, jointe aux autres difficultés du marché de la viande, oblige le cartel de nos organisations ouvrières à renoncer, cette semaine-ci, à ouvrir son débit du Stalden.

Exposition d'aviiculture

Par ce temps de calamités mondiales et de restrictions de tous genres, il paraît légitime d'organiser une exposition d'animaux de la basse-cour, alors que le nombre de ces derniers diminue chaque jour et que ceux qui subsistent sont à peu près réduits à la portion congrue. Plus de blé, plus de maïs, plus d'avoine et de farine concentrée pour nourrir poules et lapins et encore moins de grains pour les pigeons, et l'on ouvre encore des expositions avicoles en Suisse !

Dans l'espace des quatre mois écoulés de l'année courante, la manifestation avicole que la Société ornithologique de Fribourg a entreprise est la dixième en Suisse. Elle n'a peut-être pas l'importance de ses devancières ; elle montrera, néanmoins, au public et aux amateurs du poulailler et du d'apier, les progrès réalisés par nos aviculteurs fribourgeois dans ce domaine, car, à l'exception de quelques lots du dehors, cette exposition est spécialement cantonale.

Dans une installation des plus modernes et des plus pratiques, propriété récente de la Société, s'exhiberont 150 poules de diverses races, dont quelques-unes de toute beauté. Naturellement, la favorite, agréée par le Département de l'Intérieur pour être acclimatée et répandue dans le canton, la Rhode-Island, aura les honneurs du jour. Elle le mérite à plus d'un titre.

Mais ce sont les lapins qui, comme dans toutes les expositions avicoles suisses, tiendront la tête, tant par la beauté des sujets que par le nombre des récompenses que le jury sera contraint de leur octroyer pour leur valeur, marquant ainsi, chaque année, de nouveaux progrès dans l'élevage canicole. 250 bêtes se disputent les honneurs consacrés à ces charmants animaux, chaque jour plus appréciés. Ce n'est, du reste, que justice, car le lapin, quoique ne participant pas en première ligne à la prospérité de l'agriculture, n'en est pas moins un des auxiliaires les plus utiles. C'est l'animal qui produit le plus économiquement la viande. Il est la providence des ménagères de la ville et de la campagne, pauvres ou riches, qui trouvent toujours en lui une ressource précieuse ; il est, de tous les animaux, celui dont les goûts sont les plus modestes sous tous les rapports. A notre avis, si le lapin disparaissait de l'économie agricole, il serait impossible de le remplacer. Et nous ne parlons pas de sa fourrure, toujours plus recherchée.

Les pigeons, plus que tout autre habitant de la ferme et de la basse-cour, ont souffert de la situation dans laquelle nous nous trouvons. Une vingtaine de couples seulement roucouleront aux Grand-places.

L'intérêt et la curiosité s'attacheront au fonctionnement des cinq courroies électriques de la station d'élevage de Courtepin, transportées hier à la Halle de gymnastique, desquelles écoloront,

chaque jour, dès aujourd'hui, de nombreux petits poussins et canetons, au nombre de quelques centaines.

Un beau pain, sujet de luxe, étalera les vives couleurs de sa queue devant les visiteurs. Des éplaisers et pontailiers modèles seront également exposés, donnant ainsi aux amateurs des indications nouvelles pour un élevage rationnel.

L'exposition sera ouverte au public, demain samedi, de 8 heures du matin. Conformément à ce qui se pratique partout ailleurs, l'ouverture officielle en sera faite à 11 heures, par le directeur du Département de l'Agriculture, M. Savoy, qui prouvera, par sa présence, toute l'importance que l'on attache aujourd'hui au développement de l'aviiculture.

Une loterie, composée inclusivement de lots exposés, sera tirée lundi soir, à la fermeture de l'exposition. Nous souhaitons à cette dernière de nombreux visiteurs et à tous les porteurs de billets... beaucoup de chance.

Elgé.

Le lac de Montsalvens

Les Entreprises Electriques fribourgeoises ont déposé, à la préfecture de la Grayère, une demande de concession pour l'utilisation des eaux de la Jogne, comme force motrice et la construction d'un barrage qui formera un bassin d'accumulation appelé « Lac de Montsalvens » ; bassin dont deux bras pénétreront jusque dans les vallons du Javroz et du Motélon.

Les installations hydrauliques s'étendront aux territoires des communes de Charney, Grésuz, Châtel-sur-Montsalvens, Botterens et Broc.

Le barrage et la prise d'eau seront établis à « Russille » et la conduite partant de cet endroit se terminera, après avoir longé la route cantonale sur le territoire de Châtel, à l'usine qui sera construite vers les « Moulins », commune de Broc, un peu en aval de la fabrique de chocolat, empruntant ainsi les territoires des communes de Châtel, Botterens et Broc. Un canal de fuite sera construit de l'usine à la Jogne.

C'est de ce projet que le Grand Conseil va être saisi dans sa prochaine session.

Institut des Hautes Etudes

Aujourd'hui, vendredi, 3 mai, à 5 h. M., conférence de M. Chérel : Salons du Directoire, du Consulat, de l'Empire.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Cheur mi-été de Saint-Pierre. — Ce soir, vendredi, à 8 1/2 h., répétition générale.

Association amicale des anciens élèves de l'école secondaire professionnelle de la ville de Fribourg. — Assemblée générale ordinaire, samedi 4 mai, à 8 1/2 h. du soir, à l'Hôtel Saint-Maurice ; Tronanda ; rapport du président ; reddition des comptes ; renouvellement du comité ; concours de 1918.

Calendrier

SAMEDI 4 MAI

Sainte MONIQUE, veuve, mère de Saint Augustin

Sainte Monique naquit en Afrique, à Thagaste, aujourd'hui Souk-Ahras, une charmante ville de 6000 habitants, située aux confins de l'Algérie et de la Tunisie. Ses parents, quoique chrétiens, l'avaient mariée à un riche païen nommé Patrice, ducurion de Thagaste. Elle eut le bonheur de le convertir à la foi chrétienne. La gloire de sainte Monique fut d'avoir donné le jour à saint Augustin, qui l'a immortalisée dans ses *Confessions*. Avec quels termes émouvants il parle, s'adressant à Dieu, de cette « veuve chaste, sobre, charitable envers les pauvres, qui rendait toute sorte de devoirs à ses serviteurs, qui avait soin tous les jours d'assister à l'oblation sainte qui se fait à Tautel ; qui ne manquait jamais de se trouver à l'église deux fois le jour, le matin et le soir ». Pendant dix ans, elle pleura les égarements de son fils, « avec une douleur plus sensible que les mères pleurant leurs enfants lorsqu'ils les voient porter en terre ». Un saint évêque, à qui elle confiait son chagrin, lui avait dit un jour : « Il est impossible qu'un fils pleuré avec tant de larmes ne périsse jamais ». Augustin enseignant la rhétorique à Carthage et à Rome, elle ne pouvait se consoler de son absence. Elle vint le rejoindre à Milan et c'est là qu'elle obtint enfin la grâce tant désirée. C'était au printemps de l'année 387.

A l'autonne de la même année, sainte Monique mourut à Ostie, le port de Rome, où elle voulait s'embarquer avec saint Augustin pour retourner en Afrique.

Sommaire des Revues

Revue des Jeunes, Organe de pensée catholique française, 3, rue de Lutynes, Paris, VII. Un an, 12 fr., le numéro, 0 fr. 60.

25 avril : Ernesto Vercesi : Les nouveaux aspects de la question d'Autriche. — Robert Valéry-Radot : Le sens de la Terre. — Dou Besse : Un patriarche de la vie mystique : saint Antoine. — Pierre Thirion : L'action syndicale et ses formations. — Henri Boussaune : La crise morale au théâtre. — Th. Malinay : Chronique de quinze ans. — Une lettre du cardinal Bourneuf. — Les Livres, par Louis Féraud : François Mauriac, Charles Pichon, René Salomé. — Nos Amis.

GRAND CINEMA, Casino Simplon
tous les soirs
L'ARMÉE SUISSE
film officiel
MUSIQUE DE LANDWEHR

Kefol NEURALGIE MIGRAINE
TOUS LES SOIRS. F. 150
TOUTES PHARMACIES

